

## Sur la sérothérapie des néphrites

PAR M. TESSIER (de Lyon)

---

La sérothérapie appliquée aux néphrites fut employée pour la première fois, en 1896, par Turbure (de Bucarest), qui employa du sérum de chien. M. Tissier a, depuis, eu recours à diverses reprises à cette méthode, spécialement avec M. Thévenot. Il emploie du sérum de chèvre, stérile et âgé de quelques semaines, qui doit avoir été recueilli avec grand soin par aspiration de la veine rénale liée au préalable à son embouchure.

Depuis quelques mois, M. Tissier a eu l'occasion d'employer sept fois les injections de ce sérum dans le cours de néphrites aiguës ou chroniques, chez des sujets d'âges différents, mais tous en imminent d'urémie. Chez tous, il a observé une diminution remarquable et même la cessation de la dyspnée et de la céphalée urémique, le relèvement de l'état général, et parfois la disparition totale de l'albuminurie ; dans trois cas, le retour au moins momentané à la santé fut particulièrement rapide.

Dans ces différents faits, il a suffi de trois à cinq injections de 15 à 20 centimètres cubes de sérum rénal, pratiquées sous la peau de l'abdomen, pour obtenir ce résultat. Presque toujours ces injections déterminèrent une diminution énorme de l'albinurie, une élimination considérable d'urée et une diminution très notable de la toxicité urinaire.

Le mécanisme de cette action du sérum rénal paraît très complexe et il semble qu'il faille faire une place à l'action stimulante de ce sérum vis-à-vis de l'appareil glomérulo-tubulaire, et aussi à son action anti-déglubulante, peut-être encore à ses effets neutralisants des actions cyto ou néphro-